

# ArtiGolfe

Menuiserie - Agencement

www.artigolfe.fr

plm@artigolfe.fr

06 07 28 10 99

09 61 47 85 58

19 impasse du Bas Pâtis

56370 SARZEAU

■ Menuiserie Agencement ■ Neuf et rénovation ■ Réparation Entretien S.A.V.  
■ Menuiseries intérieures et extérieures ■ Cuisines ■ Bains ■ Placards ■ Dressings  
■ Parquet ■ Cloisons sèches ■ Isolation ■ Terrasses ■ Fermetures ■ Stores

Conditions applicables au 01/01/2021

## PRINCIPAUX TARIFS PRATIQUÉS :

- Tarif horaire : 46.00€ hors taxes – Soit toutes taxes comprises, 55.20€ avec une TVA à 20.00%, 50.60€ avec une TVA à 10.00% et 48.53€ avec une TVA à 5.50%. Facturation par quart d'heure. Tout quart d'heure commencé est facturé.
- Frais de déplacements hors devis : Forfait de 15.00€ hors taxes par déplacement sur la commune de Sarzeau. Montant calculé en fonction de la localisation pour les autres destinations. Si un devis préalable est établi, les frais de déplacement sont inclus dans les prix qui y figurent.
- Devis de travaux gratuits sauf études spécifiques ou conséquentes faisant l'objet d'un devis de la part d'ArtiGolfe et d'un accord écrit préalable du demandeur. Si pour un même projet ou des projets différents un même client multiplie les demandes d'études (devis et/ou documents graphiques) à l'entreprise sans y donner de suite favorable ArtiGolfe se réserve la possibilité de refuser d'étudier le projet sans avoir obtenu l'accord écrit préalable du demandeur pour la facturation des prestations correspondantes.

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'INTERVENTION :

- La validation d'un devis vaut acceptation sans réserve des présentes conditions de vente, des conditions particulières, des descriptifs et des prix qui y figurent.
  - Ce devis n'est pas un forfait au sens de l'article 1793 du Code Civil. Les suppléments éventuellement demandés par le maître de l'ouvrage feront obligatoirement l'objet d'un avenant au marché initial et seront signés par le client avant exécution des dits travaux.
  - Devis valable 2 mois, caduque ensuite.
  - Les prix unitaires du présent devis sont calculés pour la mise en œuvre en une fois de l'ensemble des ouvrages qui y figurent. En cas de suppression et/ou modification des quantités de certains ouvrages, l'entreprise se réserve la possibilité d'annuler ce devis ou de recalculer les prix unitaires en conséquence.
  - Aucun escompte ne sera accordé pour paiement anticipé.
  - En cas d'acceptation et de signature, le devis vaut marché.
  - Pour être prise en compte, toute commande doit être accompagnée de l'acompte demandé et, si nécessaire, de l'attestation de T.V.A. dûment complétée, signée et datée du jour de la commande.
  - Règlement : Acompte de 40% du montant toutes taxes comprises de la commande. Le solde au comptant sur présentation de factures intermédiaires ou à la livraison sur présentation de la facture définitive.  
L'entreprise se réserve le droit de suspendre les travaux si une facture ou une situation de travaux n'était pas réglée à réception, après envoi d'une mise en demeure.  
Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture, entraîne l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demi le taux d'intérêt légal. Ces pénalités seront exigibles sur simple demande de l'entreprise. En outre, le client devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues, y compris les honoraires d'officiers ministériels.
  - En cas de requalification par l'administration fiscale entraînant l'application d'un taux de TVA différent de celui appliqué à ce devis ou aux factures de travaux, le maître d'ouvrage s'engage à rembourser à l'entreprise automatiquement et sans discussion la totalité de la régularisation en principal, pénalités et intérêts.
  - En cas de modification officielle des taux de TVA appliqués sur les fournitures et/ou sur la main d'œuvre entre le devis et la facturation des travaux, le prix de référence reste le montant hors taxes, les prix toutes taxes comprises seront recalculés en conséquence pour obtenir le montant à payer par le client.
- Dates d'exécution : A définir à la commande.